



Département  
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20240701-2024JUILDEL9-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 25 juin 2024  
Séance du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND (sauf à la délibération 29) - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD (sauf à la délibération 19) - Véronique BESSE - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 43 et 44) – Lilian BOSSARD (sauf à la délibération 49) – Marietta BOONEFAES - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Angélique BOISSELEAU donne pouvoir à Magali LOISEAU  
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Patrice BOUANCHEAU  
Julie MARIEL-GODARD  
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
32 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49  
Nombre de conseillers présents : 29  
28 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49  
Nombre de conseillers votants : 31  
30 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49

Secrétaire de séance : Marie-Annick MENANTEAU

### 9- VALIDATION DE L'OPÉRATION RÉHABILITATION DE L'OFFICE, DE LA SALLE DE RESTAURATION ET DE LA SALLE POLYVALENTE AU GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT DANS LE CADRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT EN 2024, 2025 ET 2026

Dans le cadre des demandes de subventions effectuées auprès de dispositifs de financements de l'Etat, il est demandé aux collectivités de valider par délibération les opérations susceptibles de faire l'objet de financements de ce type.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'opération suivante ainsi que son plan de financement global :

- Réhabilitation de l'office, de la salle de restauration et de la salle polyvalente au groupe scolaire Jacques Prévert

DEPENSES	HT	RECETTES	HT	%
Travaux	1 248 000,00	Subvention :		
		ETAT	958 400,00	76,79%
		SYDEV	40 000,00	3,21%
		Autofinancement	249 600,00	20,00%
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>1 248 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>1 248 000,00</b>	<b>100,00%</b>

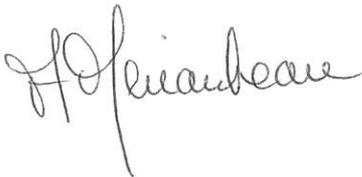
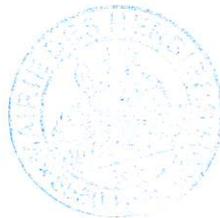
#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités,  
 Vu le plan de financement global de l'opération,  
 Vu le budget primitif 2024,  
 Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Voirie et Grands Travaux du 18 juin 2024,  
 Vu le rapport de Patrice BOUANCHEAU,

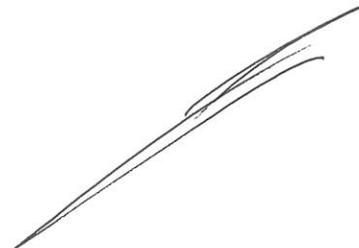
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve l'opération d'équipement « Réhabilitation de l'office, de la salle de restauration et de la salle polyvalente au groupe scolaire Jacques Prévert »
- approuve son plan de financement global qui sera scindé en tranches dans le cadre de demandes de subventions d'équipement auprès de l'Etat en 2024, 2025 et 2026,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à signer tout document se rapportant à cette délibération

Marie-Annick MENANTEAU  
 Secrétaire de séance

Pour copie conforme,  
 Christophe HOGARD  
 Maire



Transmis en Préfecture le : 05 JUL. 2024  
 Publié électroniquement le : 05 JUL. 2024  
 Notifié le :